

Aide à l'amélioration de l'habitat

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a engagé une étude pré-opérationnelle à une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. Cette mission a été confiée au cabinet **URBAM CONSEIL**.

Cette étude doit permettre de recenser les projets de réhabilitation des logements du **parc privé du territoire**, et de vérifier la nécessité d'engager une telle opération.

Sur la base de ses conclusions, et des négociations qui auront lieu avec les partenaires financiers (Etat, Anah, Département, Région), la phase travaux pourra ensuite commencer courant 2019 pour une durée minimale de 3 ans.

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs pourront alors bénéficier, sous certaines conditions, d'aides techniques et financières pour leurs travaux de réhabilitation, de leur habitation principale ou des logements qu'ils louent, qui seront bonifiées par rapport aux aides classiques.

Cette opération aura pour objectifs de :

- lutter contre la précarité énergétique et inciter aux travaux d'économies d'énergie,
 - **traiter l'habitat indigne et très dégradé,**
 - favoriser l'adaptation des logements aux personnes en perte de mobilité,
- réduire la vacance et rétablir une offre de logements locatifs diversifiée, de qualité et à loyer maîtrisé

Enquête ménages

Afin de connaître les projets des propriétaires pour réserver les crédits nécessaires au futur dispositif d'amélioration de l'habitat, nous vous remercions de bien vouloir retourner cette enquête à la Communauté de Communes : 6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY ou par courriel : habitat@ccstenaydun.fr

Ce questionnaire est strictement confidentiel, n'a aucun caractère commercial et ne présente aucun engagement de votre part. Il est à dupliquer en fonction du nombre de logements concernés par des travaux d'amélioration.

NOM : Prénom :
Adresse :
Commune :
Code postal : Tél :
Courriel :

Vous êtes propriétaire :

De votre résidence principale oui non
d'un ou de logement(s) loué(s) oui non nombre :
d'un ou de logements inoccupé(s) oui non nombre :

Adresse de l'immeuble :
.....
.....

Période de construction :

avant 1949 entre 1949 et 1974 entre 1975 et 1989 entre 1990 et 2000

(seuls les logements de plus de 15 ans pourront être éligibles à l'OPAH)

Isolation existante :

murs - type d'isolant : épaisseur :
toiture - type d'isolant : épaisseur :
plancher bas - type d'isolant : épaisseur :
fenêtres - type de vitrage : épaisseur lame d'air :

Ventilation existante :

ventilation naturelle ventilation mécanique type :
 climatisation autre :

Mode de chauffage actuel :
.....
.....

Envisagez-vous des travaux de réhabilitation de votre patrimoine ? oui non

Quel(s) type(s) de travaux est (sont) envisagé(s) :

travaux pour remettre aux normes un logement dégradé (ou inconfortable)
 travaux d'économies d'énergie travaux d'adaptation liés à une perte d'autonomie
 travaux d'intérêt patrimonial autre :

Précision(s) éventuelle(s) sur les travaux envisagés :
.....
.....

Consacrez-vous plus de 10% de vos revenus à votre facture énergétique ? oui non